



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Président de la République

Question au Gouvernement n° 1140

Texte de la question

DÉPLOIEMENT DES FORCES DE L'ORDRE À SAINT-QUENTIN

M. le président. La parole est à M. René Dosière, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.
M. René Dosière. Madame la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, hier soir, à Saint-Quentin, le Président de la République a effectué son premier voyage officiel dans l'Aisne. Jean-Pierre Balligand et moi-même l'avons accueilli, conformément à la tradition républicaine. (" *Bravo !* " et *applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Le Président s'est adressé, au cours d'un meeting aux allures électorales, à 4 000 sympathisants UMP qui avaient tous reçu, par la poste, un carton d'invitation. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Je vous en prie !

M. René Dosière. Ma première question est donc la suivante : est-il légitime et honnête de confondre à ce point la fonction présidentielle avec celle de chef de parti ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur plusieurs bancs du groupe GDR.*)

Alors que le Président n'est arrivé qu'à dix-huit heures trente, tout le centre ville de Saint-Quentin était interdit à la circulation et au stationnement dès six heures du matin. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Xavier Bertrand. C'est faux !

M. René Dosière. Près de 1 300 policiers, CRS et gendarmes ont été mobilisés à cet effet. Faute de clients, de nombreux commerçants ont été contraints de fermer boutique. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Je vous en prie !

M. René Dosière. D'où ma deuxième question : est-il responsable et légitime de bloquer, durant une journée entière, l'économie d'une ville pour un déplacement de deux heures ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Enfin, compte tenu des éléments de réponse que vous avez fournis à mes questions écrites précédentes, le coût de ce déplacement s'élève à 400 000 euros, soit 100 euros par personne présente. D'où ma troisième question : est-il honnête et moral d'utiliser autant de moyens publics pour un déplacement dont la finalité était partisane ? (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Dosière, s'il s'agit de dénoncer l'utilisation de moyens publics à des fins électorales, vos leçons devraient être adressées à d'autres qu'à nous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Huées sur les bancs du groupe SRC.*)

En ce qui concerne la présence des CRS et les mesures de sécurité, vous aurez sans doute noté que c'est en l'absence de précautions et de forces de sécurité suffisantes que nous nous trouvons confrontés à des violences, qu'il s'agisse d'événements, de manifestations ou de déplacements de personnalités publiques. Or mon rôle est de permettre à chacun de participer à ces événements ou manifestations sans avoir à redouter de violences. Par conséquent, il me revient, en liaison avec les préfets, d'apprécier les moyens nécessaires. Je

demande aux préfets de m'indiquer, en fonction des circonstances et de la localisation, ceux dont ils ont besoin et je les leur attribue. Et, soyez-en certain, ce que j'ai fait jusqu'à présent, je continuerai à le faire !

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Les forces mobiles sont faites pour être sur place lorsqu'il y a des événements, afin d'y garantir la sécurité.

Quant au coût, il est bien évidemment inscrit dans le budget que vous votez chaque année pour l'ensemble des services de sécurité. (" Non ! C'est faux ! " sur les bancs du groupe SRC.) et, allais-je ajouter, pour la protection des Français, mais j'aurais eu tort puisque vous ne le votez pas, et que vous ne participez donc pas à la protection des Français ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1140

Rubrique : État

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mars 2009